

---

**34<sup>ème</sup> Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien**

Discours de bienvenue de SEM Hamada Madi, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

Beau-Vallon, Seychelles – 6 mars 2020

---

Excellence Monsieur le vice-président de la République des Seychelles et président du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien,

Excellence Monsieur le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de l'Union des Comores,

Excellence Monsieur le ministre des Affaires étrangères de la République de Madagascar,

Excellence Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française,

Monsieur le Secrétaire permanent représentant le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international de la République de Maurice,

Excellences Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement de la République des Seychelles,

Excellences Mesdames et Messieurs les représentants des membres observateurs auprès de la COI,

Excellences Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique,

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires au développement et des institutions nationales des Etats membres de la COI,

Madame et Messieurs les Officiers permanents de liaison des Etats membres de la COI,

Distingués invités, Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur de vous accueillir ce matin à l'ouverture officielle du 34<sup>ème</sup> Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien.

Je tiens d'emblée à remercier le gouvernement de la République des Seychelles et plus particulièrement le département des Affaires étrangères pour son accueil chaleureux et fraternel à l'occasion de cette 34<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des ministres de la COI.

Ce rendez-vous politique majeur de notre calendrier régional marquera, sans doute, l'histoire institutionnelle de l'Indianocéanie. Au regard des sujets qui seront abordés aujourd'hui, les membres du Conseil des ministres de la COI seront appelés à prendre des décisions qui, d'une part, réaffirmeront le rôle opérationnel de notre organisation, et qui, d'autre part, approfondiront son rayonnement politique et sa portée stratégique.

Depuis le 33<sup>ème</sup> Conseil des ministres de septembre 2018 à Maurice, le Secrétariat général s'est pleinement investi dans la mise en œuvre du Plan de développement stratégique. Vous me permettez ici d'en faire un résumé.

### **1. Résumé des activités 2018-2019 de la COI : de l'utilité concrète de la COI**

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Dans un contexte anxigène lié à l'épidémie de coronavirus, les organisations régionales comme la COI ont un rôle moteur à jouer en soutien aux Etats. Depuis une décennie, la COI anime une coopération utile, concrète et porteuse de résultats en matière de santé publique. Avec le soutien de l'Agence française de développement, la COI a mis en place le réseau de surveillance épidémiologique et de gestion des alertes, le réseau SEGA One Health, qui rassemble plus de 250 professionnels de santé humaine et animale. Ce réseau, le

vôtre, coordonné par l'Unité de veille sanitaire de la COI, agit comme une sentinelle essentielle à la protection de nos populations qui forme des épidémiologistes de terrain et des acteurs de la surveillance aux frontières, mobilise les expertises et met à disposition des équipements dans les contextes de risque ou de crise. C'est actuellement le cas en ce qu'il s'agit du risque lié au coronavirus. Je reviens d'une mission aux Comores et à Madagascar où nous avons évalué les besoins et convenu, avec les administrations nationales, de l'appui que peut apporter le réseau SEGA avec la contribution de l'AFD à travers le plan d'urgence que nous avons élaboré. Parce que la mondialisation est aussi celle des risques épidémiques, il est essentiel que nos Etats s'approprient davantage encore leur réseau SEGA One Health et réfléchissent à l'opportunité de créer un fonds dédié à une action collective en santé publique au-delà du soutien des partenaires comme l'AFD.

Sur le plan de l'environnement et de l'adaptation aux effets du changement climatique, la COI s'est affirmée comme un acteur incontournable pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat à l'image des réalisations du programme ENERGIES financé par l'Union européenne, au plus près des populations et des acteurs du secteur. Avec le soutien de nos partenaires, dont l'Union européenne et l'AFD, la COI poursuivra son soutien aux Etats membres dans les négociations sur le climat ; elle portera la voix de nos îles pour faire valoir leurs besoins spécifiques compte tenu de leur vulnérabilité intrinsèque ; elle mettra en œuvre des projets de terrain en faveur de la résilience côtière et de la lutte contre la pollution marine plastique. A cet égard, je tiens ici à rappeler que la COI a signé, avec l'AFD à l'occasion de la récente tournée régionale du ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, une convention de financement du projet de résilience côtière pour un montant de 10 millions d'euros.

---

A travers ce projet, RECOS, nous interviendrons sur des sites pilotes identifiés par les administrations nationales de nos Etats membres en appliquant des solutions basées sur la nature qui dispose d'une ingénierie incomparable que nous avons trop longtemps ignorée. Les sites pilotes pré-identifiés à Morondava à Madagascar, sur les îles principales des Seychelles et des Comores et à Flic-en-Flac à Maurice, sont particulièrement touchés par l'augmentation du niveau de la mer et l'érosion côtière.

Je tiens aussi à évoquer un autre projet, HYDROMET, financé par l'AFD, qui renforcera significativement les capacités de prévision hydrométéorologique de nos Etats et la prévention des risques. Je profite de notre rencontre pour souligner l'importance de ce projet, sa portée pour la sécurité de notre région et ainsi la nécessité pour tous nos pays de donner leur aval à la mise en œuvre de cette activité.

Concernant l'économie, la COI est souvent prise à défaut au regard de la faiblesse des échanges intrarégionaux bien qu'elle n'est pas mandatée pour l'intégration commerciale à l'instar du COMESA. Pour autant, le bilan de notre organisation régionale reste globalement positif.

Avec le soutien de la Banque africaine de développement, de l'Union européenne, de la Banque mondiale ou encore de l'UNECA, la COI a promu et soutenu l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes, mobilisé les talents créatifs de l'Indianocéanie et des îles d'Afrique occidentale dans un concours sur l'économie circulaire, contribué très concrètement à l'amélioration globale de la gouvernance des pêches et des filières, ou encore développé un plan d'action régional sur l'économie bleue. Et le nouveau projet « entrepreneuriat et coopération commerciale » que nous signerons cet après-midi avec l'Union européenne devra permettre d'atteindre de nouveaux résultats.

La COI, avec la FAO et le FIDA, a également élaboré un cadre régional d'intervention en faveur de la sécurité alimentaire à travers le PRESAN. Ce programme régional est un cadre institutionnel facilitant les synergies et un outil pour le développement de filières agroalimentaires pour créer de la croissance et des emplois tout en réduisant notre dépendance aux pourvoyeurs lointains de denrées agricoles et alimentaires. Il sera complété d'un nouveau projet sur les ressources du 11<sup>ème</sup> FED à hauteur de 16 millions d'euros. Nous aurons l'occasion d'en discuter plus en détail lors d'une rencontre des ministres de l'Agriculture des Etats membres de la COI en marge de la 31<sup>ème</sup> Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique fin mars au Zimbabwe.

Quant au grand chantier de la connectivité, je suis heureux de vous annoncer que le projet de câble à très haut débit METISS – que la COI a structuré en soutien à 6 opérateurs privés des télécommunications de nos pays - sera opérationnel avant la fin de l'année apportant ainsi plus de redondance, plus de vitesse, plus de sécurité et, in fine, plus d'opportunités pour les opérateurs comme pour les citoyens.

Ces quelques exemples ne sont porteurs que si l'Indianocéanie reste une région stable et globalement en paix. C'est ce qu'elle est. Mais les risques existent et les menaces sont complexes, multifformes. Avec le soutien de l'Union européenne, la COI a enregistré des résultats très satisfaisants dans la mise en œuvre du programme régional de sécurité maritime - MASE. Deux accords régionaux ont été signés par 7 Etats, deux centres régionaux, à Madagascar et ici aux Seychelles, ont été installés, un système moderne d'échange d'information et de contrôle a été mis en place, des centres nationaux sont renforcés et équipés, des techniciens sont formés.

En parallèle, la COI, à travers la République de Maurice, a succédé aux Seychelles à la présidence du Groupe de contact sur la piraterie au

---

large des côtes somaliennes permettant à notre région d'être plus visible, plus audible et plus investie dans la sécurité régionale. Cette double action en faveur de la sécurité et de la sûreté en mer, qui sera d'ailleurs complétée par le nouveau projet « sécurité portuaire et sûreté de la navigation » financé par l'Union européenne, a donné à notre organisation régionale une dimension internationale et un rôle politique et stratégique approfondi suscitant l'intérêt d'Etats et organisations internationales qui aujourd'hui souhaitent se rapprocher de la COI.

La sécurité maritime n'est, bien entendu, qu'un aspect de la stabilité régionale. Aussi, la COI se félicite d'avoir trouvé dans l'AFD un partenaire à l'écoute des besoins régionaux en matière de paix et de stabilité. Nous travaillons ainsi actuellement à la faisabilité d'un projet « paix et stabilité » qui permettrait, entre autres, de pérenniser le rôle de médiation et d'observation électorale de la COI ou encore de dynamiser durablement l'Association des parlementaires des pays de la COI. Cet appui est d'autant plus bienvenu que la COI est régulièrement sollicitée. A cet égard, vous me permettrez de remercier et de féliciter chaleureusement la présidence seychelloise du Conseil pour son rôle actif dans le cadre de missions d'écoute à Madagascar et aux Comores et dans la mobilisation d'observateurs.

Un dernier mot sur nos activités pour parler du fondement de notre organisation et plus largement de l'Indianocéanie : c'est la culture. Avec peu de moyens, la COI continue de promouvoir notre identité de confluences à travers le prix Indianocéanie coorganisé avec l'OIF, le Département de La Réunion et BlueSky, à travers aussi son partenariat avec l'Iconothèque historique de l'océan Indien ou encore en participant à colloques sur l'Indianocéanie. Ces activités sont louables mais sûrement insuffisantes. Aussi, je suis très heureux que l'AFD soutienne une étude de pré-faisabilité d'un projet régional sur les

---

industries culturelles et créatives, ce qui, s'il se concrétise, serait le deuxième projet culturel régional en 35 ans !

Vous m'excuserez, Mesdames, Messieurs d'avoir été long sur cet exposé qui a aussi mis en lumière la diversité de nos partenariats et leur solidité.

## **2. Des partenariats élargis et amplifiés**

Permettez-moi donc de remercier chaleureusement nos partenaires au développement, notamment l'Union européenne également membre observateur, l'Agence française de développement et le Fonds français pour l'environnement mondial, la Banque mondiale, les Nations unies et agences onusiennes, la Banque africaine de développement, la Région et le Département de La Réunion, la Chine et l'OIF, également membres observateurs, ou encore le Japon qui vient d'annoncer un soutien à l'action de la COI pour la connectivité maritime régionale.

Il me semble que la dizaine de partenariats que nous entretenons avec la communauté internationale, à laquelle s'ajoutent les relations de travail étroites avec les organisations régionales, les administrations nationales ou encore les associations sectorielles, démontre la volonté commune de bâtir une Indianocéanie de croissance durable et de bien-être social.

Ces partenariats sont appelés à s'amplifier et à soutenir l'ambition politique de nos Etats membres réaffirmée dans la Déclaration de Moroni sur l'avenir de la COI d'août 2019.

---

### **3. L'évolution institutionnelle : une ambition politique renouvelée**

Cette ambition politique est celle d'une COI renforcée et modernisée pour répondre aux enjeux actuels et futurs du développement. A Moroni, les ministres de nos Etats ont fixé un cap que nous avons suivi scrupuleusement, notamment en proposant une révision de notre texte fondateur, l'Accord de Victoria de 1984. Ce travail réflexif, qui a directement impliqué les Officiers permanents de liaison ainsi que l'assistance technique du projet INCA financé par l'Union européenne, a permis de proposer un Accord révisé aux membres du Conseil. Ce n'est qu'une première étape de notre évolution institutionnelle : la révision des textes d'application est en cours et en toute logique, le mode de fonctionnement de notre organisation se modernisera rapidement.

Je tiens ici à souligner la place que l'Accord de Victoria révisé devrait donner à nos chefs d'Etat et de gouvernement. Le Sommet de la COI est appelé à devenir un organe statutaire de l'organisation, chargé de fixer l'orientation politique et stratégique de la COI sur cinq ans. Ce sera ainsi un moyen de faire remonter – très prochainement, je l'espère – l'intérêt de notre communauté de destin au plus haut niveau de nos Etats.

Le mouvement enclenché est le signe d'une détermination à agir collectivement, à mutualiser nos forces et à donner du corps à notre solidarité régionale.

Si l'heure du bilan n'est pas arrivée, je tiens néanmoins à dire aujourd'hui toute ma gratitude aux décideurs de nos pays et plus particulièrement aux présidents du Conseil français, mauricien et seychellois que j'ai servi, regrettant au passage de n'avoir pas connu de président du Conseil malagasy. Je tiens donc ici à remercier chaleureusement Son Excellence Vincent Mériton pour son écoute,



son implication et son dynamisme. Et je tiens aussi à exprimer le plaisir patriotique, peut-être même chauvin, que je ressens à l'idée de terminer mon mandat sous la présidence de mon Frère le ministre Souef Mohamed El-Amine.

Permettez-moi un dernier mot pour souligner l'engagement de nos équipes du Secrétariat général qui, malgré les difficultés qui parfois émaillent leur mission, sont de fervents promoteurs de cette belle aventure humaine qu'est la Commission de l'océan Indien. C'est leur travail au quotidien ainsi que l'implication de toutes celles et ceux qui animent notre coopération qui donnent du cœur à nos ambitions communes ; c'est ce que je vis jour après jour, avec émotion et fierté, dans l'exécution de mes fonctions.

Je vous remercie de votre aimable attention.